



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'optique

Question écrite n° 66823

Texte de la question

M. Patrick Devedjian appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'insuffisance du remboursement des frais d'optique par la sécurité sociale. Les lunettes sont encore trop souvent considérées comme un soin non essentiel alors que leur prescription répond à une pathologie réelle. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour relever à un niveau acceptable le taux actuel, plus que dérisoire, de prise en charge de ces frais par la sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Devedjian](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (13^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66823

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5546

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)